

# Migrants : quel accueil dans l'Yonne ?

## - Invitation du Puits d'Hiver -

---

### Présentation de RSM89

RSM est une petite association locale, née en 2013, mais existant depuis les années 2010 sous la forme d'un collectif informel. Nous sommes nés à partir du constat de la Cimade, qui identifiait des besoins d'accompagnement social pour les migrants rencontrés lors des permanences.

Nous sommes une cinquantaine de membres, dont une douzaine d'actifs. Nous nous sommes donné plusieurs objets :

1. Apporter un soutien aux migrants de l'Yonne, de veiller au respect de leur dignité, en favorisant les mises en réseau notamment.
2. Sensibiliser et informer le public sur la situation des migrants.

Concrètement, nous rencontrons des personnes qui nous sont orientées par la Cimade, principalement en recherche d'hébergement. Nous faisons alors appel au « réseau » pour trouver des solutions : ainsi, des propriétaires nous mettent à disposition des logements dans lesquels sont alors hébergés des migrants, ou nous finançons en foyers des chambres grâce aux dons reçus. Nous faisons le lien, et nous faisons tiers entre accueillants et accueillis.

Notre accompagnement se fait également plus large pour répondre à d'autres besoins : être domicilié (=avoir une adresse postale), se faire inscrire aux Restos du Cœur, ouvrir des droits à une couverture santé, inscrire son enfant à l'école, prendre des cours de français, trouver un petit boulot, rompre la solitude...telle est aussi l'action de RSM.

Nous nous faisons connaître des différents acteurs institutionnels et associatifs, avec la volonté ferme de ne pas se substituer à l'Etat ou aux collectivités locales, souvent désireuses de se décharger sur les ressources associatives...

Nous avons le souhait d'adopter une posture plus militante également, mais nous ne sommes pas aussi actifs que nous le voudrions sur cet axe. La nécessaire discrétion voire clandestinité de nos actions nous freine parfois aussi.

### Quel accueil dans l'Yonne ?

Dans l'Yonne, nous ne pouvons que constater que l'accueil des migrants est scandaleusement insuffisant alors que le nombre de personnes migrantes présentes est relativement faible par rapport à la population, à l'espace et aux logements disponibles dans notre département.

Béatrice a évoqué plusieurs situations personnelles, ici dans l'Yonne, qui nous émeuvent, nous indignent, nous bouleversent. Les images des médias inscrivent également cette fameuse « crise migratoire » elle-aussi dans le registre de l'émotion, des sentiments, (au sens noble du terme bien entendu). Mais si ce focus sur les humains se cachant derrière ces drames, ces crises, sont nécessaires, nous ne devons pas oublier que cette situation est la résultante de politiques, c'est-à-dire de décisions et de projections, non d'une fatalité, d'une catastrophe humaine imprévisible.

Certes, à l'échelle nationale ou européenne, nous nous sentons éloignés des décisions prises. Mais plus localement, ici dans l'Yonne, l'accueil des migrants se fait plus ou moins bien, selon les politiques locales. En voici quelques exemples, non exhaustifs :

Au niveau de l'Etat : localement, le préfet a un très fort pouvoir discrétionnaire, il peut arbitrairement décider de l'octroi de titres de séjour, de mesures d'éloignement, mais aussi d'autoriser un migrant à travailler...ou pas.

La DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations = l'Etat), a le pouvoir d'organiser l'hébergement, d'ouvrir ou non des places, de restreindre l'accès aux étrangers...ou pas.

L'Etat peut aussi subventionner des activités de cours de français pour les sans-papiers...ou pas.

Le Conseil Départemental peut octroyer une aide financière aux familles migrantes.

Une Communauté d'Agglomération ou une Communauté de Communes peuvent proposer des tarifs réduits dans les transports pour les plus pauvres sans tenir compte de leur statut.

Une commune peut subventionner des associations d'aides aux migrants. Les Centres Communaux d'Action Sociales peuvent respecter la loi et domicilier les sans-papiers...ou pas. Elle peut permettre à des familles ne disposant pas d'avis d'imposition de bénéficier de tarifs réduits à la cantine.

Un hôpital peut soutenir sa politique de santé publique, ouvrir des dispensaires. Les Centres Médico-Psychologiques peuvent ne pas restreindre leur accès à la régularité du séjour...

Voilà autant de leviers concrets, locaux qui peuvent aider les personnes migrantes à bénéficier des services publics et à avoir un quotidien plus souple.

De manière plus générale, nationalement comme localement, nous pouvons constater qu'il est plus facile d'obtenir de la souplesse sur les aides qui n' « installent » pas les migrants mais qui ne répondent qu'à l'urgence (aide alimentaire, soins, scolarité...). Les aides qui contribueraient à favoriser l'installation de ces personnes (leur donner des papiers, ouvrir un compte bancaire, obtenir un hébergement, un logement, des revenus de substitution) sont bien souvent impossibles d'accès.

Pour conclure, rappelons-nous que, comme nous le rappellent le texte lus par Philippe et Christian et les exemples cités par Béatrice, les migrants ne quittent pas leur pays, leur langue, leur famille, leur travail pour visiter la Tour Eiffel. Ils sont là pour des raisons multiples, qui leur sont propres, mais qui toutes font état d'une absolue nécessité à un moment de leur vie. Nous devons les accueillir et nous pouvons les accueillir. C'est un enjeu humain et les initiatives des particuliers en ce sens ne doivent pas faire oublier que c'est une problématique aux causes politiques...et aux solutions politiques, même ici dans l'Yonne...

**AUCUN ÊTRE HUMAIN N'EST ILLÉGAL !!!!**

Pour RSM  
Marie